



Livre bleu du nautisme

Document de synthèse

La filière nautique en Finistère

2008-2014



CONSEIL GENERAL
FINISTÈRE
Penn-ar-Bed

Sommaire

| | |
|--|---------|
| Le Livre bleu du nautisme, une nouvelle ambition pour le Finistère | 4 |
| Les chiffres clés du nautisme en Finistère | |
| Pourquoi un Livre bleu du nautisme ? | |
| Bilan de la période 2000-2006 | |
| De nouveaux défis à relever | |
| De nouvelles ambitions | |
| L'inscription du Livre Bleu dans l'Agenda 21 du Conseil général | 6 |
| Une démarche participative et de concertation | |
| Quatre principes retenus pour les prochaines années | |
| Cinq enjeux pour le développement de la filière nautique en Finistère | |
| Le Livre bleu du nautisme 2008-2014 | 9 |
| AXE 1 - Faire du Finistère un département exemplaire pour le développement durable du nautisme | 10 |
| AXE 2 - Promouvoir un nautisme porteur de solidarités | 11 |
| AXE 3 - Orienter et soutenir le développement économique pérenne de la filière nautique | 12 |
| AXE 4 - Mieux communiquer pour partager la culture et les valeurs maritimes du Finistère | 13 |
| AXE 5 - Améliorer la gouvernance pour assurer un développement harmonieux et équilibré du nautisme et du littoral | 14 |
| Récapitulatif des axes, objectifs et actions proposés pour 2008-2014 | 15 à 17 |
| Contacts | 18 |

É D I T O

Bienvenue au nouveau Livre Bleu

Croisière, balade, apprentissage ou course au large ... le Finistère vit au rythme des vents et des marées. De l'initiation à la compétition, en passant par les manifestations touristiques ou les loisirs, le nautisme est autant un art de vivre qu'un domaine d'excellence pour lequel l'Agenda 21 du Conseil général a fixé des objectifs ambitieux.

Dans ce domaine, la qualité de vie et une politique d'accueil dynamique en Finistère doivent concourir à l'attractivité de notre territoire, pour toutes les catégories sociales, pour ceux qui y vivent comme pour les visiteurs, pour les acteurs déjà implantés ou ceux porteurs de projets, pour les activités économiques comme celles de loisirs.

Les actions départementales en faveur du nautisme visent à être exemplaires ; nous voulons promouvoir un nautisme porteur de solidarités, mieux communiquer pour partager la culture et les valeurs maritimes, améliorer la gouvernance pour assurer un développement équilibré et harmonieux du littoral, intégrer les savoir-faire des pôles d'excellence afin de soutenir une économie pérenne de la filière, et veiller à une qualité d'accueil pour les navigants extérieurs au sein des ports de plaisance.

Symbole de notre engagement en faveur de ces objectifs, c'est dorénavant le Conseil général du Finistère qui assume la présidence de l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne. Celle-ci s'est engagée dans leur développement à travers une charte qualité pour des ports « propres et accueillants ».

Dès 1986, le Conseil général s'est engagé aux côtés des associations finistériennes dans un plan de développement du nautisme et cette continuité d'implication s'inscrit, depuis le 26 juin 2008, dans une évolution majeure, celle de satisfaire aux principes du développement durable. Dans ce cadre, un forum participatif s'est tenu le 23 octobre 2007 afin d'associer tous les acteurs locaux à l'élaboration de notre nouveau livre bleu, et partant, de soutenir la mobilisation des collectivités, des associations et des entreprises.

L'actualité nautique en Finistère se conjugue autant avec le succès de Brest 2008 que du projet du port de plaisance de Roscoff, du dynamisme et de l'innovation reconnus de son secteur économique, ou des efforts accomplis pour accueillir les publics à mobilité réduite.

**Un nautisme pour tous...
Bon vent !**

Pierre Maille
Président du Conseil général du Finistère



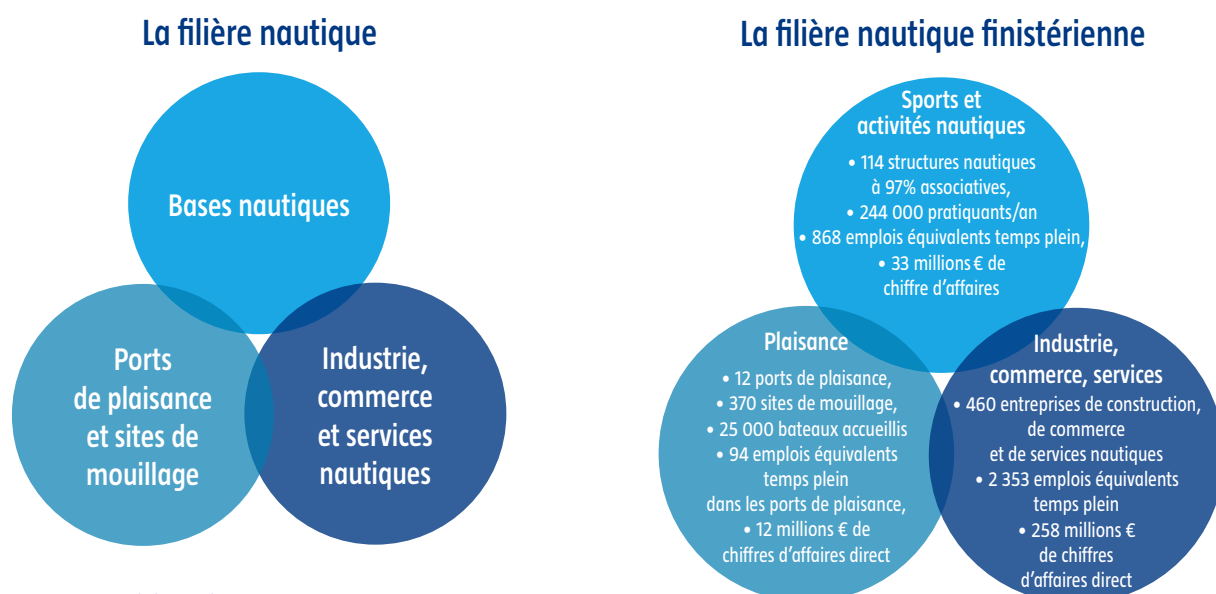


Le Livre bleu du nautisme 2008-2014, une nouvelle ambition pour le Finistère

Les chiffres clés du nautisme en Finistère (2006-2007)

La filière nautique est organisée en trois secteurs complémentaires et interdépendants qui représentent 3 315 emplois et un chiffre d'affaires cumulé de 302 millions €.

De 2005 à 2007, l'impact social et le poids économique de la filière nautique ont progressé de plus de 6 %.



Pourquoi un Livre bleu du nautisme ?

La place particulière du nautisme dans le Finistère a conduit, depuis de nombreuses années, le Conseil général à construire une politique spécifique dédiée à l'ensemble de la filière nautique : ces orientations stratégiques sont formulées dans le **Livre bleu du nautisme**.

Élaboré en 1986, le premier Livre bleu avait pour objectifs de faire du nautisme, d'une part, le sport majeur de tous les finistériens, et d'autre part, un élément moteur du développement économique et touristique du département. Ce projet de développement a servi de socle à la création de Nautisme en Finistère en 1989.

Réactualisé en 1994, puis en 1999 pour la période 2000-2006, une nouvelle réflexion menée en 2007 a abouti pour la période 2008-2014 à ce troisième Livre bleu.

Nautisme en Finistère

L'association a pour mission de favoriser le développement durable de la filière dans toutes ses composantes, activités sportives et de loisir, industrie nautique et plaisance.

Ses objectifs

- Permettre à tous les Finistériens l'accès à la pratique des sports nautiques
- Faire du nautisme un élément moteur du développement touristique en Finistère
- Dynamiser un secteur nautique industriel et un artisanat de production

Quelques chiffres

- Création en 1989, d'une volonté conjointe du Conseil général et des acteurs du nautisme
- Budget 2007 : 1,6 M €
- Salariés : 15
- Adhérents : 133

**Nautisme en
Finistère**





Bilan de la période 2000-2006

Le bilan des actions réalisées depuis 2000 atteste des efforts et des progrès réalisés. Les actions entreprises par le Conseil général, avec l'appui de Nautisme en Finistère, ont principalement concerné :

- La démocratisation de l'accès aux pratiques nautiques, notamment pour les scolaires, les personnes en insertion et les personnes handicapées ;
- La modernisation des structures (centres et clubs nautiques) tant au niveau de l'organisation, de la qualité, de la professionnalisation, que de celui des équipements et des matériels ;
- L'appui à la formation, initiale et continue ;
- La réalisation d'études et d'aménagements pour la plaisance, l'amélioration dans les ports structurants, les études de projets, les petits ports et les zones de mouillages ;
- Des appuis aux entreprises nautiques (aides départementales pour la technologie/recherche et l'amélioration des conditions de travail, mission de modernisation menée par Nautisme en Finistère...) ;
- Un soutien organisationnel et financier aux filières sportives (aides aux structures de bassin, missions de Nautisme en Finistère...) ;
- Des actions de communication et de promotion du nautisme finistérien, des activités sportives et un soutien aux manifestations.

De nouveaux défis à relever

La rapidité des évolutions économiques, sociales et environnementales suscite et amplifie les questions concernant la filière nautique en général, et finistérienne en particulier :

- Les pressions croissantes sur le littoral et les espaces maritimes conduisent à s'interroger sur les rapports entre le nautisme, la plaisance et les autres activités maritimes (pêche, conchyliculture, ...), sur l'aménagement et la gestion des zones côtières et sur la préservation des sites et des ressources.
- Les nouvelles pratiques nautiques (motorisées, sports de glisse...) et leurs accès hors des filières de formation classiques compliquent la transmission de la culture maritime.
- L'évolution des demandes nécessite une adaptation de l'offre de produits nautiques.
- La prédominance de l'économique et la hausse du coût des pratiques continuent de peser sur les conditions d'accès au nautisme, ainsi que sur le fonctionnement des centres nautiques. Cette tendance risque de privilégier les activités et clientèles rentables, au détriment notamment du secteur sportif.
- La professionnalisation de la filière et de l'encadrement oblige à une réflexion sur les parcours professionnels et leur sécurisation.
- La concurrence industrielle rend indispensable l'adaptation du secteur de la production nautique finistérienne.
- Le renouvellement des effectifs de compétiteurs sportifs s'avère délicat aujourd'hui malgré les remarquables résultats des sportifs finistériens de haut niveau. Le recrutement sportif actuel devient un réel sujet de préoccupation.
- L'importance de l'image et de la communication n'est plus à prouver, tant pour la promotion externe du département que pour la qualité des relations et de l'animation sociale.

De nouvelles ambitions

L'adaptation des stratégies départementales se décline en trois nouvelles ambitions :

- Situer le Finistère comme un département exemplaire en matière de gestion et de développement durable du littoral ;
- Favoriser l'innovation dans les techniques et produits nautiques, mais aussi par des partenariats en soutenant la mobilisation des acteurs (collectivités, associations, entreprises).
- Partager, diffuser la culture maritime comme vecteur de solidarité sociale, de connaissance et de préservation des milieux, mais aussi de qualité des pratiques et des métiers.



L'inscription du Livre bleu dans l'Agenda 21 du Conseil général

Le Conseil général du Finistère a adopté, en juillet 2006, son premier Agenda 21 en se fixant 65 objectifs opérationnels. Ce document intègre la prise en compte des principes du développement durable dans toutes les politiques départementales.

Le Livre bleu du nautisme pour la période 2008-2014 se devait de répondre aux enjeux de cet Agenda 21 :

- Renforcer l'image du Finistère
- Contribuer à l'adaptation de notre économie
- Permettre une insertion professionnelle réussie
- Faire de la qualité une exigence pour le Finistère

Une démarche participative et de concertation (février 2007 à début 2008)

- Le Conseil général, maître d'ouvrage de la démarche, a été accompagné techniquement par Nautisme en Finistère.
- Un comité de pilotage, créé en février 2007, a associé des conseillers généraux issus des différentes commissions de l'Assemblée départementale, ainsi que Nautisme en Finistère.
- De mars à juin 2007, 20 réunions ont mobilisé plus de 100 participants (centres nautiques, entreprises, gestionnaires de ports, établissements de formation, universités, services de l'État, Chambres de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, communes du Finistère et leurs groupements, Région Bretagne...) en 4 groupes de travail :
 - le devenir de la plaisance,
 - l'évolution des centres nautiques,
 - les industries nautiques,
 - le développement local.
- 23 octobre 2007 : Rendez-vous participatif « Quel développement du nautisme demain dans le Finistère ? » (250 participants à Quimper).
- De novembre 2007 à février 2008 : Travail inter-directions au sein du Conseil général
- 26 juin 2008 : Adoption du Livre bleu du nautisme par l'Assemblée départementale.

Quatre principes retenus pour les prochaines années

- *Poursuivre* les objectifs départementaux : la démocratisation de l'accès au nautisme, la formation, la qualité et la sécurité des pratiques, la professionnalisation des centres nautiques, le soutien à la filière sportive de haut niveau, l'animation de la filière.
- *Innover* pour assurer un développement durable de la filière et un avenir à ses structures et à ses entreprises.
- *Choisir* les futurs développements du nautisme afin, notamment, de maîtriser ses impacts sur le territoire, en cohérence avec l'image souhaitée d'un Finistère « à visage humain ».
- *Intégrer* les valeurs d'excellence (recherche et développement issus du sport de compétition tel que la course au large, compétences des entreprises) dans l'ensemble de la filière, afin de contribuer à son développement.

Cinq enjeux pour le développement de la filière nautique finistérienne en adéquation avec l'Agenda 21

• *L'enjeu social* : renforcer les solidarités

Le nautisme, par son ouverture et sa démocratisation, peut constituer un vecteur important de lien social. Levier important de développement économique sur le territoire, la filière nautique est concernée par l'accès et la qualité de l'emploi : elle doit contribuer à renforcer les solidarités et être un nautisme à visage humain.

En effet, le littoral finistérien est soumis à de fortes pressions et contraintes :

- Les prix élevés du foncier et de l'habitat ;
- Une tendance à cantonner l'habitat social vers l'intérieur ou les banlieues urbaines ;
- La difficulté à conserver et développer l'emploi, notamment pour les jeunes.





Les groupes de travail ont aussi mis en avant l'importance de l'accès à l'emploi, de la qualité et du parcours professionnel. Il s'agit de favoriser le lien entre les structures de pratiques et de sport, et le secteur des entreprises de production et de services.

Les rapports du nautisme et de la plaisance avec les autres activités maritimes nécessitent une gestion prospective cohérente des espaces, des compétences, des ressources, s'appuyant sur des fondements culturels communs.

• **L'enjeu économique : construire une économie solidaire et responsable**

Identifié dans les Livres bleus précédents, cet enjeu relève de trois dimensions :

- la place et l'équilibre des structures associatives,
- la valorisation des compétences,
- le développement du secteur des entreprises finistériennes.

La filière nautique dans son ensemble doit contribuer à cette construction.

Les structures nautiques ont des objectifs de solidarité et de démocratisation des pratiques. Les demandes de la clientèle - concernant à la fois l'initiation, la compétition et le tourisme - comportent des exigences accrues de qualité, de professionnalisme, de gestion environnementale, d'animation des sites. Face à la concurrence de nouvelles structures privées, l'équilibre économique et la pérennité des structures associatives constituent un enjeu de développement durable et d'économie solidaire.

Les profils de carrière dans le nautisme doivent trouver des solutions de formation initiale et continue dans les entreprises ou les collectivités. Il s'agit de promouvoir la valorisation des compétences et des ressources humaines dans le développement des secteurs de production et de services.



Les entreprises finistériennes, au-delà de la demande locale de services, sont très insuffisamment développées. Il convient de s'appuyer sur leur potentiel d'innovation pour développer le secteur économique de la filière nautique.

• **L'enjeu de la gestion intégrée et durable du littoral : favoriser un développement territorial équilibré**

Pour mobiliser les acteurs nautiques, le développement de la plaisance doit se faire en cohérence avec les besoins d'autres activités existantes sur le littoral telle que la pêche. Les efforts réalisés en ce sens permettront de favoriser un développement territorial équilibré.

Le développement durable implique de nouvelles méthodes, de nouveaux outils, de nouveaux partenariats pour la gestion et le développement des zones littorales et maritimes.

- La Région Bretagne s'est engagée dans une concertation avec l'ensemble des acteurs du littoral à travers la « Charte des espaces côtiers bretons ».
- L'Agenda 21 du Conseil général du Finistère y fait explicitement référence dans les objectifs rappelés ci-dessus et dans les axes stratégiques correspondants :
 - Aménager un territoire équilibré ;
 - Organiser de façon responsable le territoire et ses usagers ;
 - Ouvrir le territoire (désenclavement, partenariats de développement...).

Il en résulte une double exigence pour les acteurs du nautisme et de la plaisance :

- S'imposer comme acteurs des processus de planification ou de gestion de l'espace ;
- S'inscrire dans les objectifs et démarches de gestion intégrée de la zone côtière.





• *L'enjeu environnemental et écologique : préserver et anticiper pour prévenir*

Les choix d'orientation de la filière nautique constituent un levier réel d'amélioration de la qualité de l'environnement ; que ce soit sous l'angle de l'innovation, de l'éducation/formation, des pratiques nautiques ou des politiques d'aménagement et de gestion de la plaisance. Il convient à la fois d'anticiper pour préserver les milieux littoraux et maritimes, de privilégier les pratiques nautiques respectueuses des équilibres naturels, d'éduquer et de sensibiliser les populations finistériennes et touristiques à l'environnement.

Les acteurs de la filière nautique engagés depuis quelques années dans une recherche de pratiques plus respectueuses de l'environnement doivent poursuivre dans cette voie.



La filière est concernée :

- Comme porteuse d'innovation, mais aussi d'une image positive favorable au développement économique (techniques et matériaux innovants pour les bateaux et équipements, processus de recyclage, activités antipollution...).
- Comme vecteur d'éducation et de formation, notamment par l'activité des centres nautiques élargie à la découverte des milieux naturels et les sports de nature.
- Dans des choix privilégiés et volontaires de pratiques non polluantes et non agressives.
- Par une nouvelle politique d'aménagement et de gestion (ports, mouillages, centres nautiques) soucieuse à la fois de la qualité des pratiques, des impacts économiques réels, de la préservation de l'environnement et des paysages.

• *L'enjeu culturel et de communication : mobiliser par l'exemple*

Le nautisme, porteur d'une culture maritime partagée et de valeurs exemplaires grâce au sport de haut niveau notamment, révèle un énorme potentiel de communication et de promotion du territoire. **Le nautisme permet de mobiliser par l'exemple.**

La culture maritime, la connaissance de la mer et des milieux, des patrimoines, des techniques et traditions, des bateaux et des marins, permet le portage et la transmission des valeurs de respect, de l'expérience, et de la solidarité. **La culture maritime est au cœur du projet nautique.**

Les enjeux sont :

- D'assurer la transmission des savoir-faire et des références communes (respect du milieu et du patrimoine maritime).
- D'assurer la communication au sein même de la filière nautique qui évolue avec la diversification et le développement de pratiques individualistes et affranchies de l'apprentissage.
- De permettre le dialogue positif avec l'ensemble des usagers du littoral, notamment lors des réflexions menées sur l'aménagement et la gestion des ports et sites littoraux.

La cohérence des valeurs exemplaires du Finistère sera un élément essentiel pour une communication de qualité en direction du grand public mais aussi des entreprises et des acteurs économiques.





Le Livre bleu du nautisme 2008-2014 : trois ambitions, quatre principes, cinq enjeux pour le développement de la filière nautique en Finistère

TROIS AMBITIONS

- Un département exemplaire pour le développement durable
- Un Livre Bleu innovant
- La culture maritime au cœur de la stratégie

QUATRE PRINCIPES

- Poursuivre les actions fondamentales
- Innover sur les enjeux principaux
- Choisir les développements souhaités
- Intégrer les valeurs d'excellence

CINQ ENJEUX PRINCIPAUX POUR LE NAUTISME en adéquation avec l'Agenda 21 du Conseil général du Finistère

Enjeux pour le nautisme

- L'enjeu social
- L'enjeu économique
- La gestion intégrée et durable du littoral
- L'enjeu environnemental et écologique
- L'enjeu culturel et de communication

Agenda 21

- Renforcer les solidarités
- Une économie solidaire et responsable
- Un développement territorial équilibré
- Préserver et anticiper pour prévenir
- Mobiliser par l'exemple

AXES STRATÉGIQUES DU LIVRE BLEU

- Axe 1 : Faire du Finistère un département exemplaire pour le développement durable du nautisme
- Axe 2 : Promouvoir un nautisme porteur de solidarités
- Axe 3 : Orienter et soutenir le développement économique pérenne de la filière
- Axe 4 : Mieux communiquer pour partager la culture et les valeurs maritimes du Finistère
- Axe 5 : Améliorer la gouvernance pour assurer un développement harmonieux et équilibré du nautisme et du littoral



AXE 1 - Faire du Finistère un département exemplaire pour le développement durable du nautisme

La filière nautique, à travers la plaisance, les structures nautiques et les entreprises de production et de services, doit poursuivre son développement, en cohérence avec les exigences du développement durable.

Promouvoir les bonnes pratiques nautiques et une gestion environnementale de qualité dans les structures nautiques, les entreprises et dans les ports de plaisance.

- Dans les centres nautiques :
 - aider ces structures à devenir un réseau exemplaire des principes environnementaux du développement durable, dans leurs équipements comme dans leurs pratiques ;
 - favoriser les activités pédagogiques liées à la découverte de l'environnement marin ;
 - affirmer leur rôle dans la gestion et l'animation des sites par un conventionnement avec les collectivités locales.
- Dans les entreprises du nautisme :
 - encourager les bonnes pratiques environnementales ;
 - continuer à soutenir l'amélioration des conditions de travail et les inciter à mettre en place des plans de collecte et de traitement des déchets.
- Dans les ports de plaisance et les zones de mouillage :
 - poursuivre leur mise aux normes environnementales (plan de gestion des déchets, aires de carénage...),
 - structurer la gestion environnementale de la plaisance par une intensification du travail en réseau des ports de plaisance, notamment au travers de l'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB).

Favoriser la recherche et la promotion d'innovations environnementales, notamment dans le domaine de la déconstruction des bateaux de plaisance et de la recherche de nouveaux matériaux.

- Soutenir la recherche et le développement de techniques de construction les moins polluantes et apporter une réponse adaptée à l'élimination des « épaves de la plaisance ».



- Conforter toutes actions ou expérimentations liées à l'écologie maritime, et sensibiliser les centres nautiques, les gestionnaires de port et les entreprises aux principes de l'éco-navigation.

Organiser une concertation pour l'aménagement et la gestion des ports et des zones de mouillage pour répondre à la demande croissante de places.

- Promouvoir une charte des ports de plaisance du Finistère intégrant deux principes majeurs : la bonne gestion environnementale et le fonctionnement en réseau de tous les ports de plaisance structurants.
- Analyser l'intérêt des projets (création, extension, reconversion) en tenant compte du nombre de places créées, mais surtout des retombées touristiques, sociales, économiques, culturelles, sportives ; réactualiser les données du système d'information géographique (SIG) Plaisance et mettre l'outil à disposition des collectivités locales gestionnaires d'espaces de plaisance.
- Favoriser, en complémentarité des ports structurants, des espaces ports à sec et/ou parcs à bateaux.
- Expérimenter, dans les ports volontaires, la gestion dynamique des places de ports.
- Privilégier les activités de plaisance valorisantes et durables.





AXE 2 - Promouvoir un nautisme porteur de solidarités

Le nautisme finistérien se veut « à visage humain », accessible aux Finistériens et générateur d'emplois. Il contribue, grâce à son tissu associatif, au développement d'une économie sociale et solidaire. Afin de répondre à cet enjeu, trois objectifs sont envisagés :

Poursuivre la démocratisation de l'accès aux pratiques.

- Continuer le développement du nautisme scolaire, en particulier pour les jeunes n'habitant pas sur le littoral.
- Favoriser le développement de la pratique des sports nautiques par les femmes.
- Renforcer la pratique nautique des personnes handicapées, par leur accès aux infrastructures et aux pratiques individuelles.
- Accroître la pratique des sports nautiques par tous, avec une tarification des activités prenant en compte le quotient familial, et en simplifiant l'accès aux aides sociales.
- Garantir la pérennité des centres nautiques avec hébergement, en sensibilisant les collectivités locales sur l'importance de maintenir en état ce « patrimoine littoral finistérien ».
- Reconduire le soutien aux activités sportives, en recherchant un concept rénové du sport de compétition, plus ludique, plus ouvert, plus convivial et solidaire, plus éducatif et social, afin de relancer l'intérêt de la pratique sportive chez les jeunes finistériens.



Conforter la pérennité du projet associatif, pierre angulaire d'une économie solidaire et responsable.

- Aider à la création de partenariats entre les structures nautiques et les collectivités locales, pour pérenniser les projets de développement.
- Accompagner la professionnalisation des structures nautiques, en l'orientant vers une gestion durable des équipements et des activités, et en encourageant une mutualisation à l'échelle de territoires pertinents.
- Développer la vie associative par la réalisation, l'aménagement de lieux conviviaux à la disposition des pratiquants de sports nautiques.

Affirmer le nautisme comme un vecteur d'emplois pérennes et durables.

- Promouvoir les passerelles de formation/recrutement, élargir les perspectives de carrière des salariés de la filière avec la mise en œuvre du Contrat d'Objectif Emploi Formation cosigné par les secteurs des sports nautiques, de la plaisance et de l'industrie.
- Favoriser l'emploi du public en insertion, par une filière promotionnelle dans le domaine du nautisme.



- Développer et diversifier les activités des centres nautiques, en structurant une offre adaptée (support de pratique, encadrement mode d'organisation), ciblée vers les familles, les seniors et les femmes.



AXE 3 - Orienter et soutenir le développement économique pérenne de la filière nautique

L'économie de la filière nautique englobe différents secteurs : les entreprises, les structures nautiques et les services. Un plan global doit être mis en place pour son développement.

Travailler en réseau pour favoriser l'innovation des entreprises du secteur de production.

- Favoriser une logique de cluster maritime et nautique finistérien, mettant en synergie les domaines d'excellence de la filière (universités, entreprises, sports de compétition). Le Livre Bleu 2000-2006 a permis de créer un véritable réseau d'entreprises de production dans la construction navale de plaisance, auquel il faut associer les structures de recherche et les plate-formes professionnelles.
- Conforter le lien entre les entreprises et le sport, en favorisant le sponsoring.

Promouvoir l'attractivité du Finistère en partenariat avec l'ensemble des collectivités compétentes

- Lancer une communication ciblée pour attirer sur le territoire finistérien de nouvelles entreprises de production et de services, et favoriser l'innovation.

Favoriser les conditions de création et de reprise d'entreprises.

- Accompagner les jeunes entrepreneurs dans la création d'entreprises, au travers de pépinières d'entreprises, de parrainages, d'ateliers-relais...
- Mobiliser les collectivités locales pour dégager des disponibilités foncières dédiées aux entreprises du nautisme.
- Réfléchir et expérimenter un conventionnement entre ports de plaisance et groupements locaux de professionnels.



Poursuivre la diversification de l'offre de produits touristiques et de plaisance, pour personnaliser et élargir l'offre nautique finistérienne.

- Expérimenter, sur la base d'une analyse fine des attentes de clientèles potentielles à l'échelle européenne, et en particulier des clientèles féminines, adultes et seniors, de nouvelles prestations adaptées à ces publics.
- Favoriser la coordination avec les prestataires de sports de nature.
- Promouvoir aux échelles nationale et internationale l'escale croisière en Finistère.





AXE 4 - Mieux communiquer pour partager la culture et les valeurs maritimes du Finistère

La place de la culture maritime dans les pratiques nautiques des finistériens fonde l'image du nautisme finistérien et contribue à son attractivité. Afin de mieux communiquer sur ces valeurs, trois objectifs ont été définis.



Soutenir et valoriser les activités sportives porteuses d'exemplarité, en particulier la formation des marins de la course au large.

- Améliorer la qualité des services et des équipements proposés dans les structures nautiques et les ports pour attirer et retenir les navigants de l'extérieur.
- Poursuivre le soutien aux activités sportives pour maintenir une filière de compétition.
- Favoriser le développement de la formation des jeunes, en confortant le Pôle France de Brest dédié au haut niveau olympique en voile, mais aussi les Pôles Espoir de Canoë-Kayak et de Surf, pour assurer la présence des Finistériens au plus haut niveau international.
- Mettre en place une stratégie de développement de la course au large, et confirmer la vocation du Finistère à former les plus grands marins du monde, notamment en accompagnant l'évolution du Pôle France de Port-la-Forêt vers un concept élargi de « centre international de la course au large ».

Conserver et promouvoir le patrimoine maritime finistérien pour mieux communiquer, assurer la diffusion des connaissances maritimes.

- Renforcer la mise en réseau des voiliers de tradition qui contribuent fortement à l'image maritime du département pour une exploitation commerciale plus efficace.
- Intégrer dans les programmes de formation, en particulier scolaires, des connaissances liées à l'environnement, au sens marin et à la culture maritime.
- Assurer la transmission des savoir-faire.

Favoriser une politique événementielle dynamique ciblée sur des manifestations porteuses de valeurs partagées.

- Valoriser les événements nautiques exemplaires au titre du développement durable et, notamment, ceux privilégiant la culture maritime et nautique que nous voulons promouvoir.
- Favoriser la transversalité entre les acteurs, en les incitant à se concerter pour l'organisation de manifestations d'envergure nationale et internationale.
- Poursuivre les actions de promotion de la filière nautique finistérienne.





AXE 5 - Améliorer la gouvernance pour assurer un développement harmonieux et équilibré du nautisme et du littoral

Les multiples pressions auxquelles sont soumises les zones littorales ont amené de nombreux acteurs à élaborer des démarches de concertation. La Région Bretagne a adopté, lors de sa dernière séance plénière de 2007, la Charte des espaces côtiers bretons. Pour assurer son développement, l'ensemble de la filière nautique doit coordonner son activité avec l'ensemble des usagers du littoral, en visant ces objectifs :

Organiser la concertation et la représentation des acteurs de la filière nautique aux différents niveaux territoriaux, par des coopérations avec les collectivités, afin de s'inscrire dans la démarche de gestion intégrée de la zone côtière.

- Renforcer la représentation de la filière nautique dans toutes les instances ou organismes en charge de l'aménagement du littoral (SCOT, Natura 2000, Conseils Portuaires, etc.), pour une bonne prise en compte de ses intérêts, de ses potentialités de développement et de ses enjeux.
- S'inscrire dans les objectifs de la Charte des espaces côtiers bretons et ceux de l'Agenda 21 du Finistère pour que la concertation avec l'ensemble des acteurs du littoral devienne systématique.

Favoriser la prise en compte de la dimension maritime dans les projets de territoire, en affirmant le rôle moteur et l'implication des collectivités dans la définition des politiques et des projets dans le secteur du nautisme, pour que les professionnels du nautisme soient acteurs des processus de gestion du littoral.

- Prendre en compte les orientations du Livre bleu du nautisme dans l'élaboration de démarches départementales.
- Systématiser des relations conventionnées entre les collectivités locales et leurs centres nautiques.



- Inciter à la mutualisation et à la prise de compétence du nautisme dans le cadre de l'intérêt communautaire.

S'appuyer sur des schémas prospectifs, par bassin ou territoire, pour le nautisme et ses aménagements.

S'intégrer dans une dimension régionale, nationale et européenne.

- Rechercher la cohérence et la complémentarité avec les politiques régionales et nationales de soutien à la filière nautique.
- Développer le partenariat avec les autres régions de l'Espace Atlantique, sur la base des actions déjà menées dans le cadre des Jeux Nautiques de l'Espace Atlantique et des projets européens NEA I et II, pour conforter l'image du Finistère comme territoire privilégié de la pratique des sports nautiques.





Récapitulatif des axes, objectifs et actions proposés pour 2008-2014

| Axes stratégiques | Objectifs | Actions |
|---|---|---|
| AXE 1 Faire du Finistère un département exemplaire pour le développement durable du nautisme | 1-1 Promouvoir les bonnes pratiques nautiques et une gestion environnementale de qualité | 1-1.1 Développer le rôle, les fonctions et la qualité environnementale des centres nautiques |
| | | 1-1.2 Poursuivre la mise aux normes des ports de plaisance et des zones de mouillages |
| | | 1-1.3 Coordonner la gestion environnementale des ports et des zones de mouillages |
| | | 1-1.4 Encourager les bonnes pratiques environnementales dans les entreprises nautiques |
| | 1-2 Favoriser la recherche et la promotion d'innovations environnementales | 1-2.1 Soutenir la recherche et le développement de solutions et d'innovations écologiques |
| | | 1-2.2 Positionner le département dans les problématiques de l'élimination et le recyclage des épaves |
| | | 1-2.3 Soutenir les initiatives et manifestations nautiques orientées vers l'écologie maritime |
| | 1-3 Une politique novatrice et concertée d'aménagement et de gestion des ports et des zones de mouillage | 1-3.1 Renforcer les outils de connaissance du littoral finistérien |
| | | 1-3.2 Evaluer les nouveaux projets portuaires (créations, extensions, reconversions) en fonction des valeurs collectives apportées et de la cohérence du territoire |
| | | 1-3.3 Favoriser le développement de ports à sec et parcs à bateaux en cohérence avec la protection des zones sensibles |
| | | 1-3.4 Développer les modes de gestion dynamiques des places |
| | | 1-3.5 Privilégier les activités et les pratiques de plaisance valorisantes et durables |
| | | 1-3.6 Développer la mise en réseau des ports de plaisance |
| 1-3.7 Inscrire cette réflexion dans une stratégie de gouvernance littorale concertée | | |



| Axes stratégiques | Objectifs | Actions |
|--|---|---|
| AXE 2 Promouvoir un nautisme porteur de solidarités | 2-1 Poursuivre la démocratisation de l'accès aux pratiques – Nautisme pour tous | 2-1.1 Poursuivre l'effort de développement du nautisme scolaire |
| | | 2-1.2 Améliorer la pratique nautique féminine |
| | | 2-1.3 Poursuivre et développer l'accès du public en insertion aux pratiques de la filière nautique |
| | | 2-1.4 Poursuivre et développer l'accès du public handicapé |
| | | 2-1.5 Garantir la pérennité des centres nautiques avec hébergements |
| | | 2-1.6 Poursuivre le soutien aux activités sportives |
| | 2-2 Assurer la pérennité des centres nautiques associatifs au cœur du nautisme | 2-2.1 Assurer l'équilibre de gestion des centres par l'ouverture des activités et le financement des activités sociales |
| | | 2-2.2 Continuer l'accompagnement des centres vers le professionnalisme, la gestion, la mutualisation des ressources |
| | | 2-2.3 Tester de nouveaux statuts et/ou modes d'intéressement des salariés |
| | | 2-2.4 Poursuivre le soutien aux activités sportives |
| | | 2-2.5 Mettre en place des partenariats |
| | | 2-2.6 Développer des passerelles entre centres nautiques et associations de plaisanciers |
| | 2-3 Affirmer le nautisme comme un vecteur d'emplois durables | 2-3.1 Développer des passerelles de formation/recrutement pour les professionnels des centres nautiques vers les entreprises de la filière ou les collectivités |
| | | 2-3.2 Favoriser l'emploi du public en insertion |
| | | 2-3.3 Diversifier les activités des centres nautiques |
| AXE 3 Orienter et soutenir le développement économique pérenne de la filière | 3-1 Travailler en réseau pour favoriser l'innovation des entreprises de production | 3-1.1 Travailler dans une logique de cluster maritime et breton |
| | | 3-1.2 Entretien du lien entre les entreprises et le sport via le sponsoring |
| | 3-2 Organiser le marketing territorial | |
| | 3-3 Favoriser les conditions de création et d'implantation des entreprises | 3-3.1 Organiser les aides à la création et à la reprise d'entreprises |
| | | 3-3.2 Mobiliser les collectivités pour dégager des possibilités foncières dédiées aux entreprises du nautisme |
| | | 3-3.3 Réfléchir et expérimenter un conventionnement entre ports de plaisance et groupements locaux de professionnels |
| | 3-4 Poursuivre la diversification de l'offre de produits touristiques et de plaisance | 3-4.1 Diversifier les produits de tourisme nautique |
| | | 3-4.2 Promouvoir aux échelles nationale et internationale l'escale croisière en Finistère |



| Axes stratégiques | Objectifs | Actions |
|--|--|---|
| AXE 4 Mieux communiquer pour partager la culture et les valeurs maritimes | 4-1 Soutenir et valoriser les activités sportives porteuses d'exemplarité | 4-1.1 Poursuivre le dispositif de formation des marins de la course au large |
| | | 4-1.2 Soutenir les activités sportives |
| | | 4-1.3 Communiquer sur les marins du Finistère et leurs succès |
| | 4-2 Conserver et promouvoir le patrimoine maritime finistérien pour communiquer | 4-2.1 Favoriser les démarches de conservation et de valorisation du patrimoine maritime |
| | | 4-2.2 Poursuivre le soutien aux bateaux du patrimoine |
| | | 4-2.3 Assurer la diffusion des connaissances maritimes, l'éducation à l'environnement |
| 4-3 Favoriser une politique événementielle dynamique et ciblée | Accompagner les porteurs de projets | |
| AXE 5 Améliorer la gouvernance pour assurer un développement harmonieux et équilibré du nautisme et du littoral | 5-1 Organiser la concertation interne et la représentation des acteurs de la filière nautique aux différents niveaux territoriaux, et les procédures de coopération avec les collectivités | |
| | 5-2 Favoriser la prise en compte de la dimension maritime dans les projets de territoire | 5-2.1 Dans les diverses démarches d'aménagement du territoire (PLU, SCOT...) |
| | | 5-2.2 Affirmer le rôle moteur et l'implication des collectivités dans la définition des politiques et des projets dans le secteur du nautisme |
| | 5-3 S'appuyer sur des schémas prospectifs de développement, par bassin ou territoire, pour le nautisme et ses aménagements | |
| 5-4 S'intégrer dans la dimension régionale, nationale et européenne | | |



Contacts

- **Conseil général du Finistère**
Direction du Développement Economique et International - Service Mer - 2 rue Théodore Le Hars - 29196 Quimper Cedex
Tél 02 98 76 20 34 - Fax 02 98 76 21 18 - www.cg29.fr / contactcg29.fr - MER@cg29.fr
- **Nautisme en Finistère (NEF)**
11 rue Théodore Le Hars - BP 1334 - 29103 Quimper Cedex
Tél 02 98 76 21 31 - Fax 02 98 53 37 30 - www.nautismefinistere.com - nautisme-finistere@wanadoo.fr - www.industrie-nautique29
- **Nautisme en Bretagne (NEB)**
1 rue de Kerbriant - 29200 Brest
Tél 02 98 02 80 44 - Fax 02 98 02 80 47 - www.nautisembretagne.fr
- **Association des Ports de Plaisance en Bretagne (APPB)**
Capitainerie du Port de Kernevel - BP 60 - 56260 Larmor-Plage
Tél 02 97 65 48 25 - Fax 02 97 33 63 56 - asso.portsdebretagne@free.fr
- **Fédération des Industries Nautiques du Grand Ouest (FINGO)**
50 avenue du Lazéret - 17000 La Rochelle
Tél 05 46 45 47 00 - Fax 05 46 45 91 57 - www.industriesnautiques.fr - grandouest@fin.fr
- **Pôle France Course au Large**
Port-la-Forêt - 29940 La Forêt-Fouesnant - Tél 02 98 56 85 85 - Fax 02 98 51 43 34 - www.polefinistere.com
contact@polefinistere.com
- **Pôle France Brest**
1 rue de Kerbriant - 29200 Brest - Tél 02 98 02 80 40 - Fax 02 98 02 83 40 - www.polefrancebrest.fr
- **Comité Départemental de Surf**
5 rue René Madec - 29000 Quimper - Tél 02 98 95 23 31 - www.cd surf29.blogspot.com
- **Comité Départemental de Canoë Kayak**
11 rue Théodore Le Hars - 29000 Quimper - Tél 02 98 76 21 31 - cdck29@orange.fr
- **Comité Départemental de Vol Libre**
29550 Plomodiern - www.cdvl.finistere.name - cdvl@finistere.name
- **Comité Départemental d'Aviron**
1 bis rue de la Mairie - 29000 Quimper - Tél 02 98 95 02 17 - Fax 02 98 94 96 24 - www.avironfrance.asso.fr
- **Comité Départemental de Char à Voile**
1 place de la Mairie - 29890 Plounéour-Trez - Tél 02 98 83 55 17 - Fax 02 98 83 45 61 - kermor@revesdemer.com
- **Comité Départemental Etudes et Sports Sous-Marins (Plongée)**
17 rue Robert Jourden - 29670 Taulé - Tél 02 98 67 12 87 - www.plongee29.net
- **Comité Départemental de Voile**
1 rue de Kerbriant - 29200 Brest - Tél 02 98 02 20 15 - Fax 02 98 02 83 40 - www.cdv29.org



Le Finistère en ligne



sur www.cg29.fr

- ▷ Les missions et les actions du Conseil général
- ▷ Le Finistère se découvre
- ▷ Les manifestations, les acteurs, les initiatives

livre bleu du nautisme 2008-2014

livre bleu du nautisme 2008-2014

livre bleu du nautisme 2008-2014

livre bleu du nautisme 2008-2014

livre bleu du nautisme 2008-2014